
Département
du Nord

N° du registre
des
délibérations

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville en séance publique, sous la présidence d'Alain BLONDEAU, Maire.

2026-04-09

Objet :

Etaient présents :

**Désignation
représentants
ville de
Wavrin au
sein de la
CLECT**

BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, HUIZINGA Martine, TURPIN Patrice, LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, PIRET Annick, DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CLAVET Céline, BLANPAIN Didier, TOTTEL Sabine, VANHEY Patrice, SELOSSE Laurence, STOLL Aurélie.

Formant la majorité des membres en exercice

Excusés :

DE WAZIERES Cyril, pouvoir COMPERNOLLE Guillaume,
CRACCO Stéphane, pouvoir BLONDEAU Alain.

Date de
convocation
03/04/2026

Absent :

Date de publication
23/04/26

Vu le CGCT ;

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

Considérant la délibération communautaire 20C0005 du 9/7/2000 ;

Considérant le renouvellement du conseil municipal suite aux élections 2026 ;

Nombre de
Conseillers

Suite à la commission « administration générale – urbanisme – RH » du 02/04/26.

- En exercice : 29
- Présents : 27
- Votants : 27

M le Maire explique que la Métropole Européenne de Lille (MEL) a décidé de la création de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT).

Mission de la CLECT : procéder à l'évaluation de la charge financière nette des compétences transférées des communes à la MEL, ce montant venant en déduction de l'attribution de compensation versée aux communes par la MEL. Objectif : assurer la neutralité budgétaire pour les communes et la MEL.

Les 188 commissaires de la CLECT sont désignés par les conseils municipaux des communes membres, selon la grille de répartition des élections des conseillers métropolitains. La ville de Wavrin dispose donc d'un siège.

Il est proposé d'y nommer M Jean Michel DUTOIT, représentant titulaire de la ville de Wavrin.

Le conseil municipal désigne à la majorité son représentant au sein de CLECT de la MEL selon les modalités présentées ci-dessous.

Pour : BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, DE WAZIERES Cyril (pouvoir COMPERNOLLE Guillaume), JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, HUIZINGA Martine, TURPIN Patrice, LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, PIRET Annick, DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CRACCO Stéphane (pouvoir BLONDEAU Alain), CLAVET Céline, BLANPAIN Didier, TOTTEL Sabine, VANHEY Patrice.

Abstention : SELOSSE Laurence, STOLL Aurélie.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an précités.

Pour extrait conforme.

La présente délibération est certifiée exécutoire par sa publication et sa transmission en Préfecture.



La secrétaire de séance,

Carmen PLANCQ



Le Maire,

Alain BLONDEAU